

CHRONIQUE AGROENVIRONNEMENT

Les engrais verts pour un sol en santé

SOPHIE POULIOT, D.T.A.
Club des rendements Optimum
de Bellechasse

Les cultures de couverture, communément appelées engrais verts, sont des cultures destinées à être incorporées dans le sol afin notamment d'en améliorer la santé.

Les engrais verts ont de multiples bienfaits, dont celui d'améliorer les propriétés physiques et biologiques du sol. Ainsi, le développement racinaire des engrais verts permet d'améliorer la structure du sol et d'en stimuler l'activité biologique – et, par conséquent, de favoriser la biodiversité du sol. Les engrais verts jouent aussi un rôle de recyclage des éléments fertilisants en absorbant les éléments encore disponibles au champ après la culture et en les libérant pour la culture subséquente. Certains types d'engrais verts ont même un effet d'apport en fertilisant comme ceux de la famille des légumineuses. Enfin, en recouvrant le sol au cours des périodes critiques, les engrais verts le protègent contre l'action érosive de l'eau et du vent et freinent la croissance des mauvaises herbes.

La bonne utilisation des engrais verts entraîne généralement une réduction des coûts de fertilisation et une augmentation des rendements pour la culture subséquente. Le choix du type d'engrais vert, le moment et le taux de semis ainsi que le moment de sa destruction dépendent des besoins du producteur agricole et des particularités de ses sols.

Un concours stimulant

Au printemps 2012, un concours d'engrais verts s'adressant aux producteurs agricoles de la région Chaudière-Appalaches a été lancé. Vingt-cinq entreprises ont répondu à l'appel en s'engageant à utiliser différents engrais verts, tels que le *radish tillage*, la moutarde, le seigle ou le trèfle. Le projet visait à sensibiliser les producteurs agricoles à l'utilisation d'engrais verts dans le but d'améliorer la santé et la fertilité de leur sol, tout en diminuant l'utilisation des pesticides et les risques d'érosion.

Les producteurs agricoles ont été accompagnés par des conseillers tout le long du processus d'implantation, tant pour déterminer l'engrais vert le mieux adapté à

leurs besoins que pour assurer un suivi des parcelles – notamment pour la récolte de la biomasse et les analyses des tissus végétaux. En décembre dernier, les noms des six gagnants du concours ont été dévoilés. Il va de soi que les véritables gagnants de ce concours sont les 461 hectares de sols de la région qui ont pu bénéficier des bienfaits des engrais verts!

Ce projet d'essais d'engrais vert a été entrepris par le Club des rendements Optimum de Bellechasse (CROB). Le CROB, qui fête ses 20 ans d'existence cette année, accompagne plus de 200 entreprises agricoles de la région de la Chaudière-Appalaches dans la mise en place de bonnes pratiques agricoles à la ferme. ■



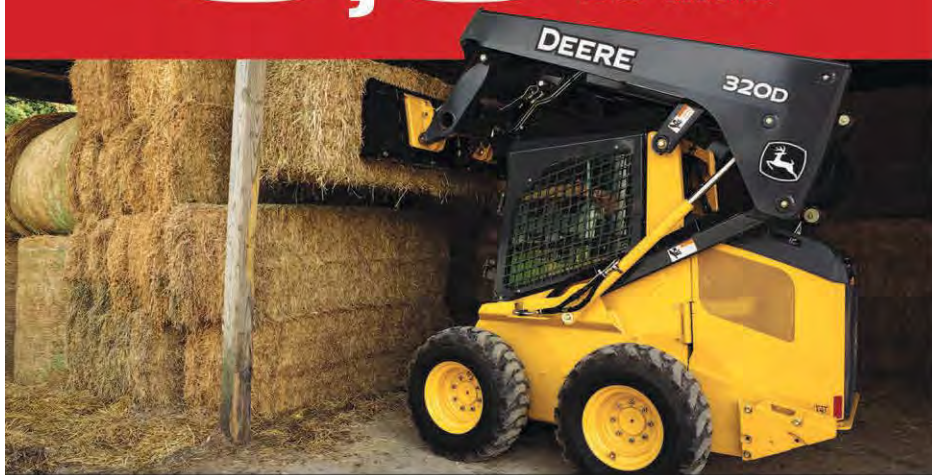
L'utilisation des engrais verts a des effets bénéfiques indéniables sur les sols.

ARCHIVES/TCN

0%*
48 mois

0,9%*
60 mois

VERSEMENT
INITIAL DE 0\$*



COMPACTS



JOHN DEERE



Équipements Sigma inc.

Sigma
PRÈS DE VOUS

1 866 274-0425
eqsigma.ca

TROIS-RIVIÈRES · ST-GEORGES · QUÉBEC · MONT-JOLI
DÉGELIS · CHICOUTIMI · CHIBOUGAMAU · BAIE-COMEAU

*OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 MAI 2013

Les taxes et les frais de montage, de livraison, de transport et de préparation ne sont pas inclus. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. Les programmes sont assujettis à l'approbation de John Deere Finance. Le programme peut changer sans préavis à tout moment. *L'admissibilité à l'offre de versement initial de 0 \$ est limitée aux clients hautement qualifiés et des versements mensuels prévus seront nécessaires. Financement à l'achat à 0,9 % pendant 60 mois ou 0 % pendant 48 mois sur les skid steers et les excavatrices compactes. Consultez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

4981623

Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, le 27 avril 2009, la signature de l'accord bilatéral Canada-Québec Cultivons l'avenir, qui comporte un investissement de 192 M\$ sur une période de cinq ans et qui vise à soutenir la croissance et à assurer une plus grande prospérité du secteur québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA) et certaines mesures du programme Prime-Vert sur les services-conseils, dont l'administration a été confiée aux réseaux Agriconseils, font partie de cette entente qui a pris fin le 31 mars 2013.